

COMMUNIQUE DE PRESSE



Le 17 septembre 2024

R.L.F. abandonne ses cités populaires !

Depuis maintenant plusieurs années, les résidences Lucien Français et Mario Capra à Vitry-sur-Seine sont abandonnées par le bailleur Résidences le Logement des Fonctionnaires.

Ascenseurs en panne, espaces verts à l'abandon, détritus et encombrants dans les parties communes, rats et punaises de lit qui pullulent... ! Plus aucun gardien présent à Mario Capra pour gérer le quotidien des habitants et le suivi des prestataires, laissés à leur libre arbitre dans la qualité des interventions à réaliser. Devant l'indécence de leur logement, les locataires sont à bout !

Des promesses ou mensonges sont réitérés chaque année afin de « *calmer les esprits* » comme des travaux de réhabilitation, des remplacements de matériel ou d'investissement plus soutenus dans le nettoyage quotidien de la résidence.

La colère des locataires est légitime !

R.L.F., dont l'actionnaire principal est l'Association pour le Logement du Personnel des Administrations Financières (ALPAF) autrement dit Bercy, est indifférent aux problèmes quotidiens des locataires et ne se préoccupe que de rentabiliser le patrimoine au détriment du service rendu et de la gestion locative.

L'insuffisance du suivi et de l'autorité du bailleur à demander le respect des contrats ne justifie aucunement de diminuer la qualité de vie des locataires. Ces derniers ne doivent pas être dépendants d'une politique de recrutement déficiente et du renouvellement permanent des personnels.

Pourquoi payer des loyers et des charges pour des prestations qui ne sont pas réalisées ? Pourquoi le bailleur laisse-t-il traîner cette situation inacceptable ?

La CNL sait combien l'abandon d'un patrimoine par le bailleur est le signe d'une future vente potentielle des logements comme c'est déjà le cas à Saint-Denis.

Les locataires exigent :

- une reprise en main « professionnelle » et « inscrite » dans les baux afin de rétablir de manière pérenne cette situation qui n'a que trop duré.
- une « remise à plat » des charges locatives facturées pour des services non rendus et les problèmes subis.

Fédération C.N.L. du Val-de-Marne
Contact presse

CNL 94 01 43 91 11 11 / cni.94@wanadoo.fr – #cnlvaldemarne